

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Maîtrise des pollutions et nuisances

- Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de la terre, environnement

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Maîtrise des pollutions et nuisances* (MPN), portée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) depuis septembre 2004, offre une formation dans le domaine de la protection de l'environnement. Son objectif est d'amener les étudiants à des postes de techniciens supérieurs dans le domaine de la qualité, de la sécurité et de l'environnement (QSE). La LP, rattachée à l'Institut Génie de l'Environnement Ecodéveloppement (IG2E), est positionnée de façon spécifique dans l'organisation générale de l'établissement. La formation comprend cinq unités d'enseignement (UE) d'acquisitions de compétences ainsi que deux UE pratiques. La structure de la formation permet aussi bien d'intégrer des salariés sous contrat (6 à 20 % des effectifs), que des étudiants en apprentissage (30 à 50 % des effectifs) ou des étudiants en formation initiale à temps plein (environ 50 % des effectifs). Elle accueille 15 à 25 étudiants chaque année.

Avis du comité d'experts

La LP MPN est organisée de façon cohérente en enseignements scientifiques de base (une UE), assurés par les enseignants-chercheurs de l'UCBL et les enseignements plus techniques (quatre UE) réalisés par des professionnels. Le contenu des enseignements (550 heures/an hors stage et projets tuteurés) permet de couvrir l'ensemble des domaines de compétences concernés par la formation (bases scientifiques, traitements des pollutions, méthodologies, réglementation, sécurité, management QSE, gestion de projets). L'implication du monde professionnel et son intégration dans la formation donne à l'ensemble de la formation une structure en adéquation avec les attentes du marché du travail.

Il apparaît qu'il n'y a pas d'autres formations en Rhône-Alpes couvrant les spécificités dispensées par cette licence professionnelle (source : Pôle Rhône Alpes de l'Orientation). La formation bénéficie d'un vaste réseau d'entreprises (250) et d'intervenants professionnels (environ 60) contribuant à son rayonnement régional et national. L'implication forte des professionnels tant dans les enseignements (2/3 du total des intervenants), que les jurys ou les comités de pilotage est bénéfique à la formation (obtention d'offres de stage et d'apprentissage). Bien qu'un véritable partenariat existe entre plusieurs structures professionnelles et la formation, aucun support formel (convention) n'est en place. La formation est adossée à six structures de recherche (cinq UMR et une équipe d'accueil) au sein desquelles travaillent la majorité des enseignants et/ou chercheurs. De nombreuses structures locales (pôle de compétitivité, groupements d'intérêt scientifique, projets régionaux) constituent un environnement régional très favorable.

La diversité d'origine des membres de l'équipe pédagogique (en termes de rattachement) reflète la diversité des thématiques abordées par la formation. Le pilotage de la formation est assuré par le responsable de la formation (enseignant-chercheur), avec l'appui de responsables d'UE académiques et professionnels, d'un ingénieur d'études en fonction d'ingénierie pédagogique et de personnels administratifs. L'implication des professionnels dans le pilotage de la formation est importante et couvre l'ensemble des actions essentielles au bon fonctionnement de la formation. Un comité de pilotage existe, mais il n'est pas ouvert aux étudiants.

La licence professionnelle MPN recrute des candidats variés de cursus professionnalisants (BTS/DUT : 60 à 70 % des candidats), mais aussi des étudiants venants de L2/L3/master (30-40 % du total). Cette diversité de recrutement est à souligner. Les effectifs de la formation varient entre 15 et 25 inscrits et le taux de réussite fluctue entre 87 % et 100 %. L'insertion professionnelle des diplômés est très élevée (80 à 100 % après six mois, enquête interne) et les métiers ainsi que le niveau de l'insertion sont ceux attendus à l'issue d'une telle formation. La formation est vigilante pour maintenir au minimum les poursuites d'étude vers un master, qui actuellement concernent deux à trois diplômés chaque année. Le bilan du devenir des diplômés est donc très positif.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Il n'y a pas à proprement parler de place pour la recherche au sein même de la formation, mais le rattachement d'une dizaine d'enseignants-chercheurs à des laboratoires de recherche reconnus (cinq UMR et une unité de recherche) induit un lien fort entre les deux activités et contribue à la valorisation de la recherche auprès des étudiants.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est essentielle dans la structure même de la formation, que ce soit par le fonctionnement même qui mêle formation continue et formation par alternance, ou par la place importante des intervenants du monde professionnel (deux tiers des enseignements, jurys, entretiens, tutorats, comités de pilotage, offres d'emplois, de stages et d'apprentissages).
Place des projets et stages	Les étudiants suivent une UE de projet tuteuré et une UE de stage obligatoire, soit 30 ECTS sur les 60 ECTS que compte la LP. Les modalités concernant les projets et les stages sont clairement définies. L'évaluation des projets et des stages se fait sous forme de compte-rendu écrit, d'un oral de présentation, d'une évaluation par le tuteur en entreprise et d'une note sur les travaux rendus au tuteur pédagogique. Les projets et stages sont conformes au domaine QHSE.
Place de l'international	La formation accueille des étudiants étrangers francophones titulaires d'un niveau B2 minimum en français, mais aucun élément chiffré n'est mentionné dans le dossier. Aucun partenariat international n'existe et aucun dispositif spécifique ou chargé de mission n'existe pour encourager la mobilité internationale. L'absence de données ne permet pas d'apprécier les flux entrants et sortants, mais ils semblent très faibles au sein de la formation.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Il n'existe aucun dispositif d'enseignement spécifique ou de remise à niveau des étudiants en cas de difficulté ou en fonction de leur origine (licence, DUT, BTS ...). Tout au long de la formation, les étudiants bénéficient d'un accompagnement (tuteurs, réunions de suivi, entretiens, réunions collectives, organisations d'événements favorisant l'intégration avec le monde professionnel).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Des dispositifs spécifiques d'aide aux personnes ayant des contraintes particulières ont été mis en place (personnes en situation de handicap, salariés, demandeur d'emploi). Aucun dispositif n'est mis en place pour les sportifs de haut niveau. L'offre de VAE existe. Les étudiants ont accès à des outils numériques adaptés (plateforme pédagogique Spiral Connect, Livret électronique d'apprentissage).
Evaluation des étudiants	Les évaluations sont réalisées intégralement sur la base de contrôles continus sans seconde session. Elles portent sur des épreuves écrites, orales, pratiques ou encore sous forme de dossiers ou de rapports. La licence professionnelle MPN est validée si l'étudiant obtient au moins la moyenne sur l'ensemble des 5 UE d'enseignements et également sur l'ensemble des 2 UE pratiques (stage + projet).
Suivi de l'acquisition des compétences	Plusieurs dispositifs de suivi des compétences ont été mis en place pour les étudiants apprentis et non apprentis (plateforme numérique en ligne, livret électronique d'apprentissage) qui permettent d'y rassembler les documents relatifs aux stages/apprentissages et projets (projet professionnel, missions, états d'avancement, portefeuille de compétences). Ces documents font l'objet d'une analyse conjointe entre le tuteur académique et l'étudiant.

Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) de l'UCBL, mais n'est réalisé que deux ans et demi après la réussite au diplôme, ce qui est tardif. Néanmoins l'IG2E fait réaliser par un ingénieur d'étude en charge des missions pédagogiques un suivi en sortie et après un an. Ce suivi montre un bon taux d'insertion, en adéquation avec les attendus de la formation.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe aucun conseil de perfectionnement pour la formation. Un comité de pilotage existe néanmoins ; il implique des tuteurs, le personnel du service de formation continue et du centre de formation des apprentis, mais par contre aucun étudiant. Il se réunit deux fois par an pour analyser le recrutement et les débouchés. L'évaluation de la formation est menée dans le cadre d'un projet géré par les étudiants eux-mêmes.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formation cohérente et répondant très bien aux attentes du marché du travail.
- Implication forte des partenaires industriels, tant au niveau du pilotage que de la formation.
- Organisation adaptée permettant de décliner la formation de manière continue ou en alternance, en formation initiale ou dans le cadre d'un plan de formation.
- Appui pédagogique important.
- Suivi important de l'acquisition des compétences.

Points faibles :

- Absence de convention entre les partenaires industriels et l'établissement.
- Absence de conseil de perfectionnement : un comité de pilotage existe, mais n'implique pas les étudiants.
- Peu de visites d'entreprises organisées.

Conclusions :

La licence professionnelle *Maîtrise des pollutions et nuisances* est une formation bien structurée et répondant très bien aux attentes du marché du travail. Elle repose sur un partenariat important avec le monde industriel et dispose d'une excellente implantation régionale. Une formalisation des liens avec les partenaires industriels et un conseil de perfectionnement impliquant les étudiants pourraient être mis en place dans le cadre de l'amélioration continue de la formation.

Observations de l'établissement

Université Claude Bernard Lyon 1

Division des Études et de la Vie Universitaire
Bâtiment le Quai 43

Adresse Campus : 43, Bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex

Affaire suivie par Philippe LALLE

Tél secrétariat : 04 72 43 19 73

Fax : 04 72 44 80 05

Mél : vpcevu@univ-lyon1.fr

Licence professionnelle :
Maîtrise des pollutions et nuisances
S3LP 1600 10196

Le Vice-président du Conseil des
Études et de la Vie Universitaire

à

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des
formations

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des formations

Le responsable de la licence et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES et n'ont pas d'observation à formuler, l'évaluation s'avérant plutôt très satisfaisante.

Nous nous emploierons à corriger les quelques points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne.

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU
Philippe LALLE

